



Transports Intelligents : Une Stratégie Nationale

Guy LE COZ, ADSTD - CG22

Sommaire :

- 1/ Le contexte
- 2/ Enjeu pour les politiques publiques
- 3/ Freins au déploiement
- 4/ Cadre européen
- 5/ Attentes des acteurs
- 6/ Pistes d'action

1/ Le contexte :

- Modifications structurelles mais incertaines
- Au cœur du Développement Durable
- Cohérences européenne, nationale, « régionales »
- Nouveaux acteurs
- Une réponse au contexte budgétaire



2/ Enjeu pour les politiques publiques :

- Nouvelles formes de mobilité
- Nouvelles demandes des usagers
- Nouveaux marchés



**STI : Levier majeur
des politiques de Transports**
(gestion, emplois, intermodalité,
environnement, sécurité)



3/ Freins au déploiement :

- Fragmentation des processus de décision
- Fragmentation de l'offre aux échelles
 - Géographiques
 - De temps
 - Des opérateurs (réseaux adjacents)
- Manque d'interopérabilité (accès aux données)
- Méthodologie d'innovation, d'expérimentation et d'évaluation
- Visibilité sur les modèles économiques

4/ Cadre européen et français :

- Directive du 10/07/2010
- Domaines et Actions prioritaires
- Ordonnance nationale du 13/06/2012
- Pas de décret à ce jour



5/ Les attentes :

- Concertation des acteurs : ATEC-ITS France
- Réseau de Gouvernance
- Mise en avant des services « phare » ; rôle des acteurs publics
- Politique de soutien à l'innovation

6/ Actions :

6-1/ Actions transverses :

- Architectures
- Cadre de « régulation » de l'information déplacement
- Cadre d'échange de données

6-2/ Information des personnes pour les déplacements :

- Information multimodale
- Information routière
- Architectures pertinentes
- Réseaux prioritaires
- « Référentiels qualité »

6/ Actions (suite):

6-3/ Outils d'aide et de mise en œuvre des politiques de mobilité :

- Billettique
- Systèmes de gestion du trafic routier

6-4/ Soutien à l'innovation « public-privé » et à la compétitivité :

- Recherche
- Formation